

Le service public de l'énergie en Côte-d'Or

UN BUDGET 2026 FIDÈLE À L'ORIENTATION STRATÉGIQUE DU SICECO

Le Président accueille les Délégués pour la dernière fois en 2025. Il rappelle que le SICECO a tenu un stand au salon des maires de la Côte-d'Or les 4 et 5 décembre derniers. Il en a profité pour remettre les traditionnels chèques CEE. Pour rappel, le SICECO a remis quasiment 102 000 € à 35 collectivités de son territoire pour récompenser leurs travaux d'efficacité énergétique. En savoir plus en cliquant [ici](#).

Il indique également que le budget soumis au vote reste fidèle à l'orientation stratégique du syndicat prise en 2023 consistant à développer les activités nécessaires à la transition dans les domaines de l'énergie, du bâti et de la mobilité tout en maintenant les activités historiques.

Il explique ensuite qu'Enedis a adressé un courrier en réponse au mécontentement du SICECO au sujet des conventions proposées aux EPCI (cf Comité syndical du 21 novembre 2025). Pour sa défense, le concessionnaire met en avant les obligations qui lui sont faites dans certains textes de fournir des données comme par exemple pour les PCAET, les ENR, les bornes de recharge. Si le Président ne réfute pas ces affirmations, il maintient que ces obligations ne doivent pas être confondues avec des missions d'accompagnement. Le Président va se concerter avec les autres syndicats de Bourgogne-Franche-Comté pour les suites à donner.

LE CHIFFRE

13,8 millions d'euros

C'est le montant des investissements prévus pour le budget principal 2026. En dépit du contexte politique incertain, le SICECO a décidé de maintenir un budget ambitieux au service de ses adhérents.

COMITÉ SYNDICAL DU 15 DÉCEMBRE 2025 SYNTHESE

Le Comité syndical du SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, s'est réuni le 15 décembre 2025 à Sombernon. Il a acté les décisions suivantes :

- Adoption d'une motion pour réaffirmer l'appartenance de la compétence « Distribution d'électricité » au sein du bloc communal. Confier aux Départements le rôle de « chef de file » pour les réseaux d'électricité et de gaz n'apportera pas de simplification dans la gouvernance territoriale (disposition prévue dans le projet de loi de décentralisation lancé par le Gouvernement en septembre). Plus d'informations sur le site internet www.siceco.fr et téléchargez la motion en cliquant [ici](#).
- **Modification du règlement financier du SICECO** avec l'intégration des décisions prises par le Comité durant l'année 2025 et ayant une incidence sur ce règlement. Les changements concernent notamment l'éclairage public, la rénovation énergétique des bâtiments et le gaz. Télécharger les modalités financières en cliquant [ici](#).
- **Actualisation du règlement intérieur des assemblées** avec la suppression d'une référence au scrutin communal qui vient de changer et qui ne s'applique pas aux syndicats. Le consulter en cliquant [ici](#).
- **Concession d'électricité :**
 - **Il ressort du contrôle de la concession électrique, Enedis (réseau) et EDF (tarifs réglementés) pour les années 2023-2024**, que de nombreux indicateurs concernant la qualité du service aux usagers et la qualité du réseau se dégradent. Par exemple, le temps de coupure moyen est de 102 minutes en moyenne, soit bien au dessus de la moyenne nationale qui se situe à 72 minutes. À cela s'ajoute l'impossibilité pour le SICECO de vérifier pleinement la comptabilité de son concessionnaire qui a, par ailleurs, une stratégie d'investissements contestables. Ce sont les raisons pour lesquelles les élus du Comité ont validé à l'unanimité une **motion de refus du Compte rendu d'activité (CRAC) d'Enedis portant sur les années 2023-2024**. Lire la motion en cliquant [ici](#).
 - **Renouvellement de l'article 8 sur le financement des enfouissements** : 550 000 € versés par Enedis en 2026 et en 2027 pour sa contribution au programme conjoint d'intégration des ouvrages dans l'environnement pour des raisons esthétiques.
 - **Signature de l'avenant n° 32 au contrat de concession** prolongeant d'un an les dispositions en vigueur de la Part Couvert par le Tarif (PCT).
- **Régie Côte-d'Or Chaleur :**
 - **Validation de l'investissement pour la construction d'un réseau de chaleur à Saulieu Centre** : 3,9 millions d'euros d'investissement subventionnés à hauteur de 2,2 millions d'euros (ADEME Fonds Chaleur renouvelable, Conseil départemental, FEDER). Le SICECO pourrait aussi récupérer entre 73 000 et 1,3 millions d'euros de CEE. Plus d'informations sur le site internet www.siceco.fr.
 - **Validation de l'investissement pour la construction d'un réseau de chaleur à Pouilly-en-Auxois** : 1,3 million d'euros d'investissement subventionnés à hauteur de 900 000 € (ADEME Fonds Chaleur renouvelable, Conseil départemental, FEDER). Le SICECO pourrait aussi récupérer entre 20 000 et 300 000 € de CEE. Plus d'informations sur le site internet www.siceco.fr.

INFORMATIONS :

- Point sur les marchés attribués au 2^{ème} trimestre 2025 en cliquant [ici](#).
- Présentation du calendrier du premier semestre 2026 avec la tenue des réunions de CLE, du 27 au 18 mai prochain pour élire le nouveau Comité syndical. Une communication spéciale aura lieu en début d'année et les adhérents seront invités à transmettre les coordonnées des délégués le plus rapidement possible.